

Bulletin déc24-Jan25



SOMMAIRE:

| Numéros utiles | 2 |
|--|----|
| Agenda | 3 |
| Urbanisme | 5 |
| Etat civil | 5 |
| La Vie de la Cité | 6 |
| Environnement | 16 |
| Ils font Moncontour | 19 |
| Culture | 20 |
| Football CLUB Moncontour Trédaniel | 21 |
| Procès-verbal du dernier Conseil Municipal | 32 |

Un grand merci à... la Mère Noël qui vous retrouvera le mardi 10 décembre sur la place Penthièvre lors du traditionnel marché de Noël.

Durant cette soirée féérique, une trentaine d'exposants seront présents. Il y aura de quoi manger et boire sur place et de nombreux artistes seront à (re)découvrir :

Les enfants de l'école la Providence, Karel Van Daele, Violette Penven et Marie Nero, le trio AVA, les contes de Jérémie, Leonor Bolcatto, Jean Marc Laving et son groupe.

Une rencontre-dédicace avec Denis Nagels aura lieu à la librairie l'Abri des Temps pour la sortie de « Fleuves et rivières de Bretagne » à partir de 16h.

L'atelier de Marie (voir portrait page 19) sera ouvert de 16h à 20h au 16 rue du Temple.

Et ouvrez les yeux les enfants : Une grande vitrine Playmobil crée par Emmanuel Florquin sera à découvrir au 18 place de Penthièvre.

NUMÉROS UTILES

Services Municipaux

Mairie

1 rue de Bel Orient - Moncontour 02 96 73 41 05

accueil@moncontour.bzh

Lundi / Mardi / Mercredi matin de 9h00 à 12h30 Vendredi 9h00-12h30 / 13h00-17h00 Fermé le jeudi

Agence Postale

4 place de la Carrière - Moncontour 02 96 75 69 63 Lundi / Mercredi / Vendredi De 10h00 à 13h00 Samedi de 10h00 à 12h30

Bibliothèque

6 rue du Champ à Lavoir - Moncontour Déchetterie Mardi de 16h00 à 19h00 Mercredi et Samedi de 10h30 à 12h 02 96 58 35 74 bibliothèque@moncontour.bzh

Enfance

École de la Fleur des Près

Le Bourgneuf - Moncontour 02 96 73 43 20

École de la Providence

4 rue de la Poterie - Moncontour 02 96 73 42 79

Collège François Lorant

Rue Veillet Dufrêche - Moncontour 02 96 73 42 64

Micro-crèche "Les petits ménestrels de la Tourelle" - Le Bourgneuf -

Moncontour 02 96 50 08 56

Cap Armor

06 88 20 06 77

caparmor@moncontour.bzh

Accueil périscolaire

06 88 20 06 77

periscolaire@moncontour.bzh

Office du Tourisme

1 rue de Bel Orient - Moncontour 02 57 25 22 22

info@caperquy-valandre.com

Mardi / Mercredi / Vendredi / Samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Fermé le lundi, jeudi, dimanche et les jours fériés.

Communauté d'Agglomération Lamballe Terre et Mer

- -Service gestion des déchets
- -Abonnement au service des eaux

41 rue Saint Martin - Lamballe 02 96 50 00 30

contact@lamballe-terre-mer.bzh

La Noé Janais - Hénon 02 96 69 38 70 Lundi / Jeudi : 13h30-17h30 Mardi: 9h00-11h45 Mercredi / Vendredi / Samedi : 9h00-11h45 / 14h00-17h30

Distribus

02 96 32 33 34

Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS)

50 rue d'Armor - Lamballe 02 96 50 73 20

Santé

Ambulances du Pays de Moncontour

Les Grands Moulins - Hénon 02 96 73 42 09

Ambulances PLOUECOISES

22 Hervelin – Ploeuc L'hermitage 02 96 42 18 07

Cabinets Infirmiers

Moncontour - 02 96 73 53 87 Ploeuc L'Hermitage - 02 96 42 13 52

Pharmacie

17 rue de la Victoire - Moncontour 02 96 73 41 42

Kinésithérapeutes

Route du moulin St Michel -Moncontour 02 96 73 41 14

Podologue

Route du moulin St Michel -Moncontour 02 96 73 54 19

Dentiste

9 rue Neuve - Moncontour 02 96 73 41 45

Vétérinaire

Route du moulin St Michel -Moncontour 02 96 73 49 94

Divers

HSTV - Hôpital St Thomas de Villeneuve

1 place du Chauchix - Moncontour 02 96 69 30 30

Piscine de la Tourelle

Le Pont des Vallées - Plémy 02 96 73 56 27

Chez Yvonne

Espace numérique 1 rue de Bel Orient – Moncontour contact@chezyvonne.fr Réservation salle coworking / réunion https://chezyvonne.fr/

STGS - 09 69 32 69 33

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
- 24h/24 en cas d'urgence

www.stgs.fr

Paroisse de Moncontour

Presbytère de Quessoy 7, place l'Église – Quessoy 02 96 42 30 31

Urgences

Gendarmerie: 17

Le Bas Bourg – Trédaniel 02 96 73 47 17

SAMU:15 Pompiers: 18

Violences conjugales: 114 ou 3919

Enfance en danger: 119



<u>Permanences sur Moncontour</u> Salle Chez Yvonne – Salle du Conseil Municipal

Permanence des impôts

Tous les jeudis après-midi Uniquement sur rendez-vous - Réservation en mairie - 02 96 73 41 05 ou sur le site internet https://www.impots.gouv.fr/accueil

Permanence de l'assistante sociale

Les mardis 10 et 24 décembre Uniquement sur rendez-vous – 02 96 50 10 30

Permanence de l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat)

De 14h00 à 17h00, le mardi 10 décembre Uniquement sur rendez-vous – 02 96 32 96 66

Permanence de SOLIHA (Solidaire pour l'Habitat)

De 9h30 à 12h30, le mardi 12 décembre Uniquement sur rendez-vous – 02 96 32 96 66

Permanences sur Lamballe Armor Uniquement sur rendez-vous – 02 96 32 96 66 À l'Espace Lamballe & Mer 41 rue Saint-Martin (Bâtiment A) - 22 400 Lamballe-Armor

ALEC / SOLIHA / ADIL / CAUE

ALEC - Agence Locale de l'Énergie et du Climat

SOLIHA - Solidaire pour l'Habitat

ADIL - Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

CAUE - Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

ALEC: mardi 10 et jeudi 19 décembre 2024 de 9h00 à 12h00

SOLIHA: mardi 24 décembre 2024 de 9h00 à 12h00

SOLIHA: lundi 9 et 23 décembre 2024 de 14h00 à 17h00

CAUE: mardis 10 et 24 décembre de 14h00à 17h00 **ADIL**: jeudi 14 décembre 2024 de 14h00 à 17h00

<u>Permanence des Conseillers Départementaux du canton de Plaintel</u> <u>Uniquement sur rendez-vous</u>

Permanences assurées par Mme Nadine L'ECHELARD de 17h30 0 19h00 les mercredis 18 décembre à Trédaniel et le 19 février 2025 à Plémy

Permanences assurées par M. Vincent ALLENO de 10h30 à 12h00 le samedi le 1^{er} février 2025 à le Bodéo.

Prise de rendez-vous ou toutes demandes, merci de contacter leurs secrétariats :

Pour Mme L'ECHELARD soit par tél au 02 96 62 63 90 soit par mail ghislaine.jaglin@cotesdarmor.fr

Pour M. ALLENO soit par tél au 02 63 62 27 34 soit par mail bernadette.despas@cotesdarmor.fr

Mercredi 11 décembre : Repas des aînés

Samedi 14 décembre de 9h : Chantier citoyen - nettoyage de mur rue de l'Abbaye. Sur inscription auprès de Karel Van Daele. Voir article page 18

Samedi 14 décembre à 17h : Cérémonie de la Sainte Barbe à la caserne de Moncontour.

<u>Fermeture exceptionnelle des services de la Mairie le vendredi 20 décembre 2024 de 13h30 à 17h00</u>

L'équipe municipale vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année à vous et à vos proches et vous invite aux vœux de la Cité le samedi 11 janvier à 19h au CAC, soyez toutes et tous les bienvenus!



- DP n°18: M. CLEMENT Yvonnick au 9 rue de l'Union, pour une modification du câblage électrique sur la façade d'habitation
- DP n°19: Mme SAGORY Jacqueline, au 5 rue du Champ à l'Avoir, pour une régularisation de travaux
- DP n°20 : Mme PASCAL Joëlle, au 5 rue du Petit Tertre, pour l'isolation et la pose de bardage en ardoise sur le pignon
- DP n°21: Mme DIEULESAINT Maryse, au 3 rue Notre Dame, changement de la devanture et déplacement des gouttières
- DP n°22 : SCI Yann LE LEVIER, au 2 et 4 rue neuve, changement des ouvertures
- CU n°12: 1270 Notaires, au 5 et 7 rue des Forges
- CU n°13 : Me Amaury HUBERDEAU, 4 place Penthièvre
- CU n°14 : Me Yann LE LEVIER, 7 place Penthièvre



DÉCÈS

M. André POISSON décédé le 17 septembre 2024 domicilié à Moncontour

Mme Nicolle LE BOULANGER veuve PIÉTOT décédée le 06 octobre 2024 domiciliée à Hénon

Mme Odette GODET veuve MONROY décédée le 18 octobre 2024 domiciliée à Moncontour

Mme Monique CARIOLET veuve BERTRAND décédée le 21 octobre 2024 domiciliée à Moncontour

Mme Michelle CABARET décédée le 08 novembre 2024 domiciliée à Moncontour

Mme Sylvie MILON décédée le 15 novembre 2024 domiciliée à Moncontour

M. Guy MERPAULT décédé le 22 novembre 2024 domicilié à Moncontour



TRAVAUX DES GOUTTIÈRES DE L'ÉGLISE

Les travaux des gouttières de l'église ont été réalisés par le couvreur Leray de



Bréhand, que nous remercions chaleureusement. Pour rappel, le coût des travaux s'élèvent à 31.925€ H.T, soit 38.310,70 € TTC. Nous sollicitons les subventions de la DRAC, du département et de la région, pour un taux global de subvention de 70% hors taxe. Le reste à charge pour la commune devrait donc être de 10.000€.

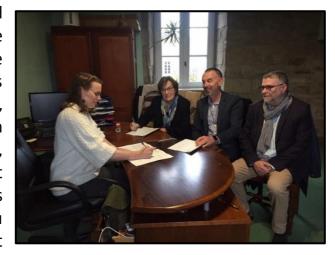
Pourquoi des gouttières en cuivre?

La question court dans le bourg : pourquoi des gouttières en cuivre alors que la commune n'a pas d'argent ? La durée de vie des gouttières en cuivre est de 100 ans, pour 50 ans pour

les gouttières en zinc. Le surcoût est de 4.500€, avec 70% de subvention, cela fait un surcoût restant pour la commune de 1.350 €. Il est donc apparu très avantageux d'investir 1.350 € supplémentaires dans des gouttières en cuivre : durée de vie, bâtiment classé, respect du patrimoine.

<u>Signature d'une convention de partenariat entre la commune de Moncontour et la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)</u>:

Le vendredi 8 novembre 2024, Anne-Gaud MILLORIT, Maire de Moncontour et Mme Maryvonne DESBOIS, Directrice Départementale des Finances Publiques des Côtes d'Armor. M. Stéphane Comptable public du Service de Gestion Comptable de Lamballe, M. Gilles CLUZAN, Conseiller décideurs aux locaux signé une convention de partenariat de trois ans, prenant effet à compter du 1er janvier 2025. Cette convention a pour objet



de formaliser l'accompagnement réalisé par les services de la Direction Départementale des finances Publiques auprès de la commune.

Ce partenariat a pour objectif d'améliorer aussi bien le suivi des procédures comptables, les délais de paiement que les prévisionnels budgétaires. Ce partenariat est grandement apprécié par la commune de Moncontour car il permet à notre secrétariat de bénéficier régulièrement de l'expertise de M. Cluzan et de M. Guilbert.

École La Fleur des Prés

Cérémonie du 11 novembre

Les élèves de CE2 CM1 CM2 sont venus nombreux commémorer la fin de la première guerre mondiale et ont apprécié de chanter un texte racontant la vie d'un soldat. C'était l'occasion d'entendre et de chanter la Marseillaise et de prendre part à la cérémonie en respectant la minute de silence. Un beau geste citoyen et respectueux en ces temps parfois difficiles de paix entre les pays.



Gallo en scène

Les élèves de CE2 CM1 CM2 ont assisté à la projection cinématographique en gallo « Le chant de la mer » au cinéma Le Penthièvre de Lamballe. Ils ont aussi pu s'initier aux techniques de doublage grâce à la venue de comédiens professionnels et ont doublé -en gallo- un moment d'Astérix ou un court métrage avec des animaux. Un riche moment qu'ils ne sont pas près d'oublier. Nous remercions les bénévoles de l'association Qerouézée qui permettent ces animations en gallo.

Exposition des masques africains

Juste avant les vacances de la Toussaint, les élèves de CE2 CM1 CM2 ont pu découvrir l'exposition sur les masques africains à la résidence des Arts de Moncontour. Ils ont écouté deux contes africains puis sont passés à l'observation minutieuse des différents masques. Nous remercions l'association CALAO qui a pris du temps pour recevoir nos deux classes.

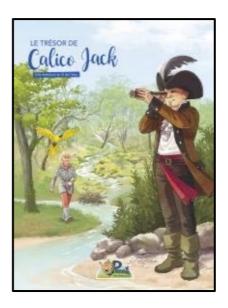






Spectacle maternelles

Jeudi 28 novembre, les élèves de maternelle ont retrouvé leurs camarades de Bréhand pour assister à un spectacle sur le cycle de l'eau « Le trésor de Calico Jack ».



Forest school

Mardi 3 décembre, retour à « Ouvrez la cage aux oiseaux », la forest school de Langueux pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

<u>Lecture</u>: Bibliothèque / CDI

Les élèves de maternelle vont une fois par mois à la bibliothèque de Moncontour pour écouter des histoires et emprunter un livre à lire à la maison.

Les élèves de CM2 sont allés au CDI du collège François Lorant choisir un livre à emprunter pour les vacances. Une première entrée dans le collège avant l'arrivée en 6ème. Les élèves pourront emprunter un livre du collège pour chaque congé scolaire.

Correspondance

Les élèves de CM2 ont commencé une correspondance avec une classe de CM2 en Alsace. Après avoir écrit une lettre collective, chacun a pu écrire un courrier de présentation personnalisé pour son correspondant. Nous avons déjà reçu leur lettre pour la classe, deux photos et attendons impatiemment de recevoir aussi nos courriers personnalisés. Il parait même qu'ils nous enverront une surprise culinaire à déguster...

École de la Providence

Les maternelles dans la forêt

Tous les ans, à l'automne et au printemps, les enfants de maternelle chaussent leurs bottes et se rendent en forêt pour partir à la rencontre de la nature et de ses changements saisonniers : cueillette de feuilles et châtaignes, observation des arbres et des animaux...

A leur retour en classe, les élèves ont réalisé une fresque de la forêt avec les éléments

ramassés.



Journée sportive à la Providence

Le jeudi 14 novembre, les élèves de la Grande Section au CM2 ont participé à une rencontre endurance au terrain des sports de Bréhand. Les écoles du secteur étaient présentes : Bréhand / Saint Trimoël, Hénon, Quessoy et Plémy.

Ce même jour, les PS-MS de l'école Sacré-Cœur de Plémy sont venus à l'école afin de faire des jeux avec les élèves de maternelle de Moncontour.





Les CE2 CM sur les planches

Depuis le mois d'octobre, les enfants de CE2-CM ont commencé les ateliers théâtre. Tous les jeudis après-midi, les grands s'exercent avec enthousiasme aux différents exercices proposés par Anne.

Cette expérience se clôturera le 9 mars prochain par une représentation, en effet les grands monteront sur scène en première partie de la pièce de théâtre des adultes.

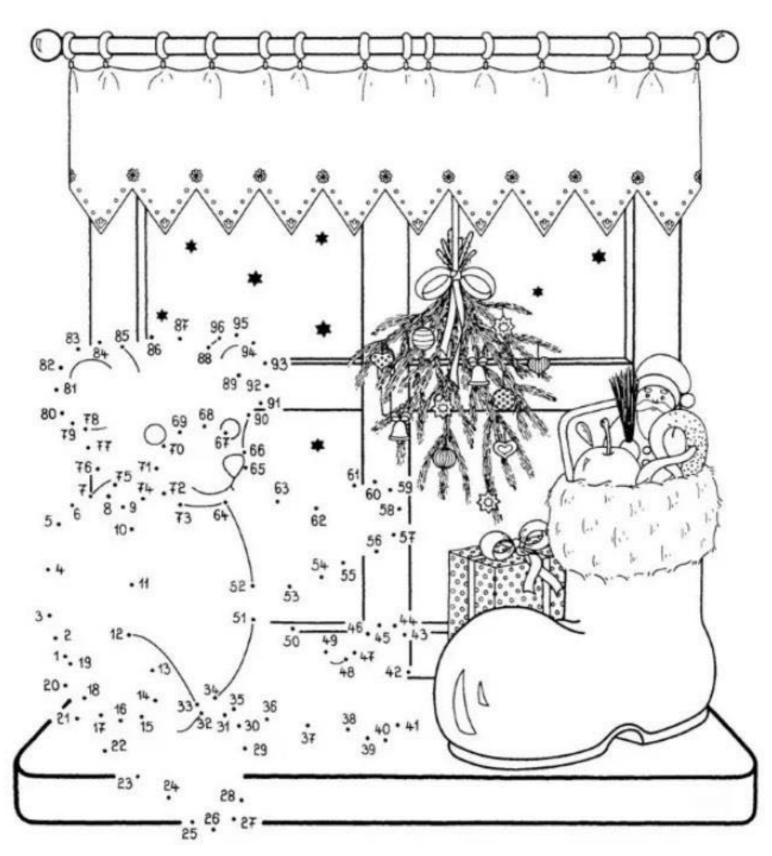








Passez de belles fêtes les enfants!



Halloween

Le 31 octobre, soir d'Halloween, une grande balade ponctuée d'animations s'est déroulée dans les rues de la cité par l'association « Des Livres et Vous ».

Un succès pour l'association qui pense déjà à une deuxième édition.





Sur la dalle

Les lundis 21 et 28 octobre, le CAC ouvrait ses portes pour diffuser sur grand écran le double téléfilm « Sur la Dalle » dont le tournage a eu lieu en majeure partie à Moncontour.

Bonne humeur, vin chaud et Popcorn étaient de la partie grâce à l'association « Les Cous Rouges ».



Batterie Fanfare

Les musiciens de la Batterie Fanfare de Moncontour ont passé un week-end musical le 9 et 10 novembre. Au programme répétitions, répétions et répétions.... L'objectif était de préparer la saison à venir : notre concert annuel le 29 mars 2025 mais aussi surtout les prochains concours nationaux et régionaux qui auront lieu en juin 2025. Les musiciens ressortent de ce moment de travail hyper motivés afin de vous proposer de belles prestations. Un



grand merci aux organisateurs Mickael Ledouit et Nathalie Laving pour avoir lancé cette dynamique. Le week-end s'est terminé par les sonneries du 11 novembre sur les communes de Trédaniel et de Moncontour. À très vite pour vous faire découvrir notre répertoire et partager avec vous toute notre énergie positive.







Le vendredi 29 novembre 2024, la Batterie-Fanfare de Moncontour a eu le plaisir de s'associer au cinéma Quai des Images à Loudéac pour un événement exceptionnel. À l'occasion de l'avant-première du film « En Fanfare » réalisé par Emmanuel Courcol et nommé au Festival de Cannes, l'orchestre a donné un concert exclusif avant la projection du film pour mettre le public dans le thème. Une soirée unique et inoubliable qui a mêlé musique et cinéma.

Commémoration

Pour la 106e cérémonie commémorative de l'Armistice, le 11 novembre 1918, une cérémonie d'hommage à tous les morts pour la France pendant la Première Guerre Mondiale a eu lieu face au monument aux morts.

L'interprétation de la chanson « le soldat » par les enfants a été l'un des temps fort lors de cette journée de souvenir et d'unité nationale.



Moncontour sur les ondes

Le 16 octobre, France Bleu Armorique s'installait au bar PMU de la cité pour deux heures de direct : Carole, couturière de la Boutique Atelier, Merlin apprenti pâtissier à la Pâtisserie Poireaux, Pierre, artiste et Carine, gérante du PMU étaient les invités de l'émission afin de parler de leurs métiers. L'occasion de confier aux auditeurs des anecdotes sur leur vie Moncontouraise.





Mous recrutous: Cuisinier(e)

Du lundi au jeudi midi. Vendredi midi et soir.



Postulez sur hostelleriedelapoterne@live.fr



Une belle histoire d'hirondelle

Le samedi 14 septembre nous avons aperçu une jeune hirondelle tombée du nid dans la rue Veillet Dufrêche. Il était impossible de la remettre dans son nid. Le nid était très difficilement accessible et l'hirondelle semblait être blessée par la chute vue la position anormale des ailes. Après avoir pris contact avec l'association Piafs nous avions décidé de confier l'oiseau à leur centre de soin à Languidic.

Plusieurs semaines se sont écoulées sans informations mais récemment Isabelle Mallet, bénévole au centre de soin, nous a apporté de bonnes nouvelles. L'hirondelle après une période de récupération a été confiée à une association « Les Rémiges Noires » à Paris. Didier Masci le responsable du centre s'est occupé de l'aller-retour de ce seul oiseau. Après avoir reçu des soins il a été décidé de la transférer à Nice. Elle va rejoindre un groupe d'hirondelles qui n'ont pas encore entamé leur migration. Elles partiront vers le continent africain pour peut-être revenir le printemps prochain sur leur lieu de naissance, comme elles font d'habitude. Isabelle nous indiquait qu'il y a de fortes chances pour qu'elle revienne et construise son nid à Moncontour. Peut-être sera t-elle là, à l'occasion de la réunion du groupe hirondelles de Vivarmor qui va avoir lieu à Moncontour en avril 2025 ?

Un grand merci à l'association Piafs et en particulier à Didier Masci. L'association est complètement dépendante des dons et du bénévolat.

www.Piafs.org



Comment résoudre les problèmes de pigeons à Moncontour!

Moncontour héberge deux espèces de pigeons : le pigeon biset et le pigeon ramier. Le pigeon ramier est plus costaud et facilement identifiable par la tache blanche au cou. Le pigeon ramier vit surtout dans les arbres et pose donc moins de problèmes. Le pigeon biset est un pigeon qui vit normalement dans les falaises et trouve dans les cités un milieu semblable par la pierre. Il préfère vivre près des murs.

Il y a quelques années nous étions déjà confrontés au problème du pigeon biset. La cour de la Résidence que nous voulions transformer en zone pique-nique était habitée par les pigeons biset. Nous avons installé un émetteur d'ultrasons et même relâché un épervier (merci au centre PIAFS) mais nous avons résolu le problème en mettant un filet qui empêche les pigeons d'entrer dans la partie couverte.

Après avoir reçu à nouveau des remarques sur la présence de fientes nous avons repris nos investigations.

Comment faire face à ce fléau ? Même si les pigeons semblent rarement transmettre des maladies, les fientes peuvent poser un problème sanitaire pour les personnes fragiles. En plus, la vue des fientes pourrait décourager les potentiels acheteurs de maisons ou locataires de venir à Moncontour. Nous avons contacté plusieurs instances le DDPP. FGDON et enfin le PAZ.

La DDPP (Direction Départementale de la Protection de la Population) s'occupe principalement des élevages de volaille et est moins spécialisée dans le pigeon de ville. Le FGON (Féderation des groupements de défense contre les organismes nuisibles) est plutôt favorable à des techniques de chasse, piégeage et stérilisations chirurgicales que nous ne trouvons pas réalisables.

La PAZ (Paris Animaux Zoologique) œuvre pour la maîtrise respectueuse des animaux dits liminaires. Les animaux liminaires sont des animaux sauvages dont le train de vie peut croiser notre façon de vivre (pigeons rats, taupes etc). Avant de se précipiter sur une éventuelle solution la PAZ nous conseille de nous mettre en contact avec Didier Lapostre.

Au début du mandat nous avons écrit un article sur les pigeons « Quand l'intelligence donne des ailes » qui était basé sur un article d'une conférence de ce même Didier Lapostre. « Le pigeon, quand l'intelligence donne des ailes ». Didier Lapostre est spécialiste dans la maîtrise des populations de pigeon dans les grandes villes et avec son équipe il intervient partout en France.

Nous avons eu un entretien passionnant.

Afin d'améliorer le diagnostic et avant d'adopter une stratégie, Mr Lapostre conseille à l'aide de Google Map de faire un repérage des lieux susceptibles d'accueillir des pigeons. Il a voyagé virtuellement dans la cité pour voir les sites sensibles. L'église est un lieu impérativement à sécuriser des entrées de pigeons, surtout le clocher. Les lieux qui ont des câbles sont aussi prédisposés à abriter des pigeons. Il conseille des coffrages avec grillage de poules. Il est possible, selon lui, que certaines agglomérations aient

des agents spécialisés dans la fabrication de ces coffrages. Pour les lieux où la réalisation de ces coffrages n'est pas possible, il propose d'enlever les pavés et de créer des espaces de fleurissement aux pieds des murs. Les fientes sont moins visibles quand il y a des fleurs et de plus, améliorent la pousse des plantes. Cette technique est en conformité avec la politique de déminéralisation des cités : éviter la surcharge des eaux de pluie, faire respirer les murs, favoriser la végétation.

Le problème des pigeons n'est pas le problème du nombre de pigeons mais du nombre de sites accessibles aux pigeons. S'ils ne trouvent pas de place dans le bourg ils vont opter pour les murs des remparts où la présence des fientes est moins délétère. Le fait d'avoir moins de sites de nidation et la création des jardins aux pieds des murs aux endroits critiques peuvent changer la donne et rendre la présence des pigeons plus acceptable dans la commune.

Mr Laposte m'a donné son opinion sur le traitement de la nicarbazine incorporé dans le maïs comme contraceptif. Cette procédure très onéreuse (10 000 -20000 euros) est déjà très chère pour les grandes villes et donc hors de question pour Moncontour.

Merci à Mr Lapostre pour son point de vue et ses conseils pertinents. Il est possible de faire venir Mr Lapostre et son équipe à Moncontour mais une intervention sur place coûterait 2 500 euros. Par contre, il est disposé à nous aider par voie téléphonique gracieusement.

Chantier citoyen nettoyage de mur

Le samedi 14 décembre la commune va organiser une journée citoyenne de nettoyage du mur extérieur de la rue de l'Abbaye. C''est un premier chantier citoyen organisé par la municipalité pour faire face à la dégradation de notre patrimoine par la végétation, on espère répéter cette action chaque année en ciblant les murs les plus touchés.

Le chantier va débuter à 9 h et finira normalement à l'achèvement des travaux. Pour des personnes intéressées prière de nous informer de leur participation à la mairie ou par téléphone (06 85 01 95 36) afin de pouvoir mieux organiser les travaux. Le travail demande l'emploi de débroussailleuses et tronçonneuses mais aussi au désherbage manuel à certains endroits.

On clôturera le chantier par un pot de l'amitié.



L'atelier de Marie

Les incroyables travaux de Marie Färber méritent une attention particulière : En effet, cette artiste et artisan d'art que vous pouvez « observer » en plein travail derrière sa vitrine au 16 rue du Temple exerce diverses pratiques liées au monde du livre, de la photographie et de la peinture en mélangeant tradition et modernité.

Allemande, Bruxelloise, Moncontouraise, Marie a eu plusieurs vies mais depuis son enfance, sa passion du livre, du beau livre ne la quitte pas. Son oncle éditeur lui fait découvrir les bases de la conception du livre et aujourd'hui la reliure n'a plus de secret pour elle. Cependant, Marie ne travaille pas sur la restauration du livre, cela nécessite une formation bien différente mais elle peut vous réaliser une boite sur mesure si l'un de vos précieux ouvrage est abimé.

L'atelier MF contient aussi une petite boutique ouverte le samedi ou sur rendez-vous. A l'heure des achats de noël vous pourrez peut-être trouver votre bonheur : De la papeterie artisanale, des peintures monochromes et des photos.

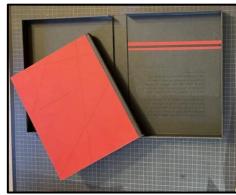
Des réalisations de carte de visite en impression numérique sont aussi possibles.

A découvrir : les peintures et photos de Marie, au Contretemps jusque fin décembre.

marie.farber@icloud.com







Avant/Après la réalisation d'une reliure et de sa protection

Marie Färber à côté d'un massicot du 19^{ème} siècle.

Culture

Demandez le programme !



Le Contretemps

- Mardi 3 déc : session irlandaise animée par Nick Malicka et Ellie Davis 20h
- Samedi 21 déc : Après-midi découverte jeux de société avec Vassili Ollivro 15h
- Vendredi 27 déc : Karaoké Déglingué animé par Claire et Caro 20h
- Samedi 25 : Soirée Bliz Standup 20h30

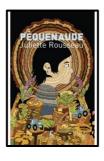
Exposition: Photos animalières par Guénolé Noirel du 10 janvier au 30 mars.

La Librairie l'Abri des Temps

-Samedi 14 décembre : Olivier Page, ancien rédacteur-voyageur du Guide du Routard signe un nouveau guide illustré à paraître fin novembre, intitulé « Dans les pays de Boishardy » il nous entraîne dans les Côtes d'Armor, de Moncontour à Hénon en passant par Quessoy et Bréhand sur les traces du célèbre chef chouan. Avec lui nous poussons les portes de châteaux, manoirs et

demeures de parlementaires de la région. 15h

-Samedi 18 janvier : Rencontre avec Juliette Rousseau et Guy Darol – 18h30







La Bibliothèque de Moncontour

-Mardi 7 janvier : Rencontre et dédicace avec Hemley Boum, lauréate du prix littéraire Louis Guilloux 2024 pour « Le rêve du pêcheur », décerné par le Conseil Départemental. -18h30.

Attention: La bibliothèque sera fermée pendant les vacances noël et nouvel an.

FOOTBALL CLUB Moncontour Trédaniel

Une saison historique 2023/2024 pour le FCMT à la veille de son 10ème anniversaire!

Avec un 4ème tour de coupe de France, un 32^{ème} de finale de coupe de Bretagne, un huitième de finale en coupe Ange Lemée, un quart de finale en coupe du département, et enfin 2 montées en R3 et D2, le bilan sportif est excellent.

Tout ceci a été réalisé grâce à une bonne dynamique et ambiance au sein du club.



Pierre-Corentin JOUANNO arbitre du club plus connu sous le nom de « PC », a pris, pour la première fois, un sifflet pour arbitrer un match du Celtic de Moncontour. Il ne se voyait pas endosser un costume d'arbitre qu'il trouvait trop grand pour lui. Mais, de match en match, son autorité cachée en a fait un arbitre officiel, discret mais respecté sur tous les terrains, comme au sein du district de football.

Ces débuts au Celtic remontent à quinze ans déjà. Entre-temps, le Celtic et l'Entente Sportive de Trédaniel ont fusionné sous le nom

FCMT. C'est tout naturellement que Pierre-Corentin a rejoint le nouveau club.

A l'occasion du repas traditionnel du FCMT (cassoulet maison préparé soigneusement par Jean-Marc Beuve), Denis Cardinal responsable des arbitres du FCMT a remis une tenue toute neuve pour officier le 6ème tour de Coupe de Bretagne lors de réception de Ploumagoar brillante équipe 2ème du classement de son groupe de R2.

<u>Contact pour vos enfants qui souhaitent s'inscrire au foot : MORIN Matthieu : 06.73.08.33.86</u>

Contact pour les séniors, arbitres encadrants et bénévoles : RIO Stéphane 06.72.80.70.52 BEUREL Stéphane : 06.43.41.04.90

Agenda décembre/janvier FCMT :

Dimanche 8/12: D2 FCMT B se déplace à ST BRIEUC FO B match à 13h00

R3 FCMT A reçoit MERDRIGNAC A match à 15h00

LOTO DU FCMT (3 500 € de bons d'achats) à Plémy (14h salle KEOPS) animé par Claudine

Dimanche 12/01: R3 FCMT A se déplace à EVRON match à 15h00

D2 FCMT B reçoit PLERIN B match à 15h00

D4 FCMT C se déplace à PLEMET C match à 13h00

D4 FCMT D se déplace à HENANSAL B match à 13h00

<u>Dimanche 19/01 : A cette occasion, vœux du FCMT aux sponsors, et aux communes</u>

R3 FCMT A reçoit LES DAHUS match à 15h00

D2 FCMT B se déplace à SAINT-BRIEUC RACING match à 15h00

D4 FCMT C reçoit ILLIFAUT C match à 13h00

D4 FCMT D se déplace à LA CROIX SAINT-LAMBERT B

Participez, Profitez, Partagez Au Tiers-lieu Social, Economique et Numérique

L'association Chez Yvonne, une asso indépendante de la mairie, dont l'espace est située au rez-de-chaussée, vous accueille pour apprendre, échanger, rencontrer, partager, s'amuser ou encore pour travailler. Chaque semaine, nous vous proposons des animations et tous les jours, vous pouvez réserver des espaces pour télétravailler en individuel ou y organiser vos réunions.

Programme décembre 2024

Tous les mercredis de 9h30 à 12h00

Fermeture le 25 décembre

C'est l'écoute numérique où Annick, Véronique et Fabrice vous reçoivent pour partager des conseils sur les usages de vos téléphones, tablettes ou ordinateurs : pour tous les âges et tous les usages !

Jeudi 5 et jeudi 19 de 19hoo à 23hoo

Les Soirées Jeux sont faites pour rencontrer d'autres joueurs, découvrir et faire découvrir de nombreux jeux.

Tous les vendredis de 14h00 à 18h00

Le café tricot est un moment convivial, drôle, plein d'histoires, de rencontres, de travaux manuels et de bonne humeur.

Tous les samedis de 9h30 à 12h00

Fermeture le 28 décembre

A l'atelier Imprim'3D, on apprend à fabriquer des objets du quotidien grâce à Fabrice, bénévole de l'association et maître de la 3D!

#ChezYvonne participe au marché de Noël de Trédaniel!

Samedi 21 décembre de 10h00 à 18h00

Depuis plusieurs semaines, les créatifs du Café Tricot et de l'atelier Imprim'3D confectionnent des objets adorables, pratiques, uniques et abordables : peluches, trousses de toilette, décorations de fin d'année, boucles d'oreilles, sacs, etc. Ne manquez pas cette occasion de découvrir les réalisations de ces passionnées et de vous faire plaisirs.

Pratique

#ChezYvonne

1 rue Bel-Orient -22510 Moncontour contact@chezyvonne.fr
https://chezyvonne.fr/

Abonnez-vous à notre newsletter ou à notre compte Facebook ou Instagram.



Les conseils de #ChezYvonne





Bulletin d'Information Communal (BIC) Décembre 2024 - Janvier et février 2025

INFOS PRATIQUES

BONJOUR HABITAT

Achat d'un logement, rénovation énergétique, adaptation du logement (mobilité, situation de handicap), conseils juridiques, Lamballe Terre & Mer vous propose « Bonjour Habitat », une porte d'entrée unique pour vos questions relatives au logement.

Pour en savoir plus Bonjour Habitat 02 96 32 96 66 / habitat

A noter > Retrouvez le Guide habitat de Lamballe Terre & Mer sur lamballe-terre-mer.bzh

RESPECTONS LES AGENTS DE COLLECTE : 4 GESTES SIMPLES POUR UN TRAVAIL ESSENTIEL

Chaque jour, les agents de collecte sillonnent le territoire pour ramasser les déchets. Leur travail, souvent invisible et sous-estimé, est essentiel pour la préservation de notre environnement. Quelques gestes simples permettent de contribuer à faciliter leur tâche :

- Le sens de présentation des poubelles : tournez les poignées vers la voirie pour que les agents puissent les saisir facilement.
- Pas de vrac dans la poubelle marron : protégez les agents de collecte, utilisez des sacs pour les ordures ménagères.
- Pas de sacs dans la poubelle jaune : pour les emballages recyclables, laissez-les en vrac. Cela permet aux agents de contrôler plus facilement la qualité du tri et aide le centre de tri à mieux séparer les déchets pour les valoriser.
- Des bacs propres : nettoyez et désinfectez régulièrement vos bacs pour garantir l'hygiène et respecter le travail des agents de collecte.

Si ces consignes ne sont pas respectées, les agents de collecte peuvent refuser de ramasser le bac. En suivant ces recommandations, nous pouvons tous contribuer à un environnement plus propre et à un travail plus efficace pour les agents.



TAXE ADDITIONNELLE DÉPARTEMENTALE DE SÉJOUR

Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor a délibéré en juin 2024 la mise en place de la Taxe de Séjour Additionnelle départementale. Le taux de Taxe Additionnelle Départementale a été fixé à 10%, applicable au 1^{er} janvier 2025. Chaque ligne tarifaire de la taxe de séjour locale sera, par conséquent, augmentée de 10%.

Les plateformes de réservations en ligne appliqueront ces nouveaux tarifs dès le 1^{er} janvier 2025. Une communication sur cette évolution tarifaire a été diffusée à l'ensemble des hébergeurs touristiques du territoire (particuliers et professionnels). Le site internet de collecte de Lamballe Terre & Mer (https://taxe.3douest.com/lamballeterreetmer.php) a été mis à jour et permet de consulter la grille tarifaire 2025.

LAMBALLE TERRE & MER ET L'ASSOCIATION EHOP S'ASSOCIENT POUR REVELER VOS SUPERS POUVOIRS DE COVOITUREURS!

En complément de l'offre du réseau de transports local, le covoiturage est une solution de transport alternative à la voiture en solo. Le covoiturage, comme le car ou le train, c'est de nombreux Supers Pouvoirs : moins de stress, plus de convivialité, de la solidarité, un budget transport réduit et une voiture de moins dans le trafic !

En covoiturage, que l'on soit timide ou grand parleur, on a toujours plus à partager que nos trajets : une petite blague, un podcast... et le plein d'essence !

Pour vous permettre de covoiturer au quotidien selon vos besoins, Lamballe Terre & Mer est partenaire de l'association éhop. Elle est aussi membre de la plateforme publique de covoiturage ouestgo.fr sur laquelle vous pouvez trouver un covoitureur.

VACANCES D'HIVER : À VOS AGENDAS

Vos enfants fréquentent les Accueils de loisirs 3-11 ans ou se rendent sur les différents Pôles Ados durant les vacances scolaires? Notez dans vos agendas l'ouverture des réservations pour les vacances de février... celles-ci auront lieu du vendredi 17 au mercredi 29 janvier pour les 3-11 ans, et du Inscriptions vendredi 24 janvier au mardi 4 février pour les ados.

Rendez-vous sur le portail familles pour procéder aux inscriptions ou pour plus d'infos : https://portail-activites-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh/guard/login



LES ATELIERS DE LA SIJ

La SIJ (Structure Info Jeunes) de Lamballe Terre & Mer proposent aux jeunes des ateliers pratiques afin de les accompagner dans leur quotidien et de développer leurs compétences dans de nombreux domaines.

Cet hiver, venez profiter de conseils pour construire votre CV et rédiger des lettres de motivation efficaces pour un job d'été ou Parcour'sup. Rendez-vous à la SIJ de Lamballe-Armor, le mercredi 11 décembre de 14h à 16h.

La plateforme Parcour'sup sera par ailleurs présentée aux jeunes du territoire le 3 janvier de 14h à 16h, toujours à la SIJ de Lamballe-Armor.

Retrouvez toutes les infos auprès de la SIJ, située 15 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor ou par téléphone au 02 96 50 87 90 – 06 79 98 73 57.

UNE METHODE D'ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION INNOVANTE

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes, l'équipe de la SIJ (Structure Info Jeunes) a été formée à la méthode ADVP. Mais l'ADVP, c'est quoi ? L'Activation du Développement Vocationnel et Personnel est une méthode d'orientation et d'insertion professionnelle originaire du Québec, créée au milieu des années 70. La démarche part du principe que chaque personne est capable d'agir sur son devenir. Elle place le sujet au centre de son expérience.

La démarche permet d'aller à la découverte de soi et de son environnement afin de concrétiser un projet et de mettre en œuvre un plan d'action.

Grâce à cette méthode, les jeunes découvrent et priorisent ce qu'ils aiment vraiment, ce dont ils se sentent capables, les compétences qu'ils voudraient ou pourraient développer... Autant d'éléments de connaissance personnelle qui permettent aux informateurs jeunesse d'accompagner plus finement encore les jeunes dans leur orientation et dans la construction d'un projet professionnel.

Pour en savoir plus ou pour bénéficier de ce service d'accompagnement, renseignez-vous auprès de la SIJ.

BAL RENAISSANCE DU CONSERVATOIRE : ET BIEN DANSEZ MAINTENANT!

Sortez vos pourpoints et vos robes en soie, en velours ou en brocart et venez vous immerger dans le XVIe siècle, avec le Bal Renaissance proposé par le Conservatoire de Lamballe Terre & Mer et La Guilde des Mercenaires, ensemble de musique ancienne spécialisé dans le répertoire pour instruments à vent de la Renaissance et du baroque. A l'issue de ce spectacle, nul doute que les pavanes, branles et autres danses n'auront plus aucun secret pour vous!

Samedi 25 janvier à 20h, à la Salle des fêtes de Noyal. Entrée libre, ouvert à tous.



UNE SEMAINE DE FORMATION CONTINUE POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Les Relais Petite Enfance (RPE) du territoire proposeront en 2025 une « Semaine de formation continue » à destination des assistants et assistantes maternelles. Trois formations seront proposées :

- L'éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes
- Comprendre pour mieux accompagner: les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant
- Certificat sauveteur secouriste du travail

Les formations auront lieu du 12 au 16 mai 2025, sur inscription. Vous êtes professionnels ou professionnelles de la petite enfance ? Renseignez-vous auprès de vos RPE de secteur !

L'INFO ENVIRONNEMENT DU MOIS

Lamballe Terre & Mer, « Territoire engagé pour la nature », vous accompagne dans la préservation de la biodiversité. Découvrez chaque mois une information environnement pour sensibiliser chacun au milieu naturel qui nous entoure.

QUE DEVIENNENT LES INSECTES EN HIVER ?

Les températures baissent, les jours raccourcissent, on sort les pulls du placard... Pas de doute, l'hiver approche. Et sa venue s'accompagne de la disparition mystérieuse des innombrables bestioles qui habitent nos jardins, butinent les fleurs, arpentent les forêts, si petites qu'elles passent souvent inaperçues : les insectes.

Contrairement aux mammifères et aux oiseaux, dont la température du corps reste constante, celle des insectes dépend de la température extérieure. Ainsi, lorsqu'il fait froid, ils adoptent différentes stratégies pour survivre... ou perpétuer la descendance !

Ainsi, certains insectes ne sont pas capables de résister aux températures hivernales au stade adulte. Cependant, ils se reproduisent juste avant l'hiver et prennent soin de placer leurs œufs en lieu sûr, recouverts d'une capsule isolante, parfois nourricière, pour la future larve. C'est elle qui, aux beaux jours, se développera et reproduira ce cycle. Ainsi, la survie de l'espèce est garantie.

L'autre stratégie majoritairement adoptée, et parfois complémentaire de la précédente, est celle de s'isoler du froid. Dans ce cas, les adultes peuvent survivre à l'hiver et vivre plusieurs années. Certains insectes (sous forme de larves ou d'adultes) se regroupent dans des cavités ou sous terre où les températures sont plus stables. La plupart entre en diapause, équivalent de l'hibernation chez les mammifères. Ainsi, sous l'effet d'hormones, les métabolismes ralentissent à l'extrême et produisent des substances qui agissent comme... de l'antigel ! Ils ne s'activeront de nouveau que lorsque les jours rallongeront.



Ces superpouvoirs montrent l'incroyable capacité d'adaptation de la microfaune, issue de millions d'années d'évolution. Malheureusement, cet équilibre est mis en péril par le dérèglement climatique actuel, qui bouleverse les saisons et perturbe ainsi le calendrier vital des insectes.

RAPPELS

RAPPEL > PASS COMMERCE ARTISANAT, UN COUP DE POUCE POUR SE LANCER!

En soutien au développement du commerce local et de l'artisanat sur le territoire, Lamballe Terre & Mer accompagne la mise en œuvre du Pass Commerce Artisanat. A destination des commerçants et artisans, cette subvention intervient dans le cadre d'investissement à la création, au développement ou à la reprise d'entreprise et peut venir financer les investissements matériels, immobiliers et/ou numériques. La subvention, cofinancée par la Région Bretagne, se calcule comme suit : 30% des investissements subventionnables, plafonnés à 25 000 euros HT, sous la forme d'une subvention d'un montant maximal de 7 500 euros.

Pour tout renseignement : Lamballe Terre & Mer - economie@lamballe-terre-mer.bzh

RAPPEL > ENVIR'A, ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Afin de répondre aux enjeux économiques locaux et accompagner les artisans du territoire dans l'amélioration de leurs performances environnementales, Lamballe Terre & Mer, lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt ENVIR'A porté par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, va travailler prioritairement sur deux axes pour l'année 2024 :

- Eco-défis: sensibiliser des entreprises du territoire aux enjeux de la transition écologique (gestion des déchets, économie des ressources: eau, énergie...). Objectifs de Lamballe Terre & Mer: 3 278 euros pour le suivi de 8 entreprises;
- Accompagner la transition écologique des artisans alimentaires (dont Artisan Zéro Gaspi):
 en lien avec les actions de son Plan Alimentaire Territorial, travailler avec les artisans de
 bouche désireux de s'engager dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Objectifs de
 Lamballe Terre & Mer: 3 329 euros pour le suivi de 8 entreprises.

A travers l'Appel à Manifestation d'Intérêt, le déploiement de ces dispositifs sur le territoire bénéficie d'un co-financement maximum (hors protection et formation) de 50% de l'ADEME, de 17% de la Région Bretagne ou de 70% de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

RAPPEL > AIDES A L'AGRICULTURE

Pour soutenir les porteurs de projet en agriculture sur son périmètre, Lamballe Terre & Mer a mis en place :

- Une aide à l'installation agricole de 6 000 euros conditionnée ;
- Un prêt d'honneur agricole : prêt d'honneur à taux zéro pour les projets d'investissement en agriculture jusqu'à 200 000 euros.

Plus d'information : lamballe-terre-mer.bzh



RAPPEL > UN GUICHET NUMÉRIQUE POUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Construire une maison d'habitation, remplacer des fenêtres, ravaler une façade, diviser ou clôturer un terrain... Tous ces projets de travaux nécessitent une autorisation préalable, accordée par le Maire de la commune concernée.

Afin de simplifier les démarches des demandeurs mais aussi d'accompagner les communes, Lamballe Terre & Mer propose depuis le 1^{er} septembre dernier un guichet numérique des autorisations d'urbanisme pour les 35 communes adhérentes au service commun des autorisations du droit des sols.*

Un portail mutualisé pour permettre une simplification des démarches des habitants et professionnels du territoire, tout en optimisant le traitement des dossiers.

Depuis le 1er septembre, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme et suivre l'avancement de vos dossiers de :

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Permis de démolir
- Permis d'aménager
- Certificat d'urbanisme
- Déclaration d'intention d'aliéner
- Déclaration de cession d'un fonds de commerce

Des avantages pour les usagers

- Disponible: 24h/24, 7j/7
- Sécurisé : sauvegarde systématique d'une demande en cours
- Aide à la saisie en ligne pour effectuer sa demande
- Pré-remplissage de certaines données grâce à la création d'un compte personnalisé et sécurisé
- Transmission automatique du récépissé de dépôt
- Suivi de l'évolution de la demande depuis le guichet numérique
- Continuité administrative du dossier et suivi de chantier

Des avantages pour les communes adhérentes

- Gain de temps et fluidité dans le traitement des dossiers
- Réduction des manipulations administratives
- Gestion optimisée

^{*}Andel, La Bouillie, Bréhand, Coëtmieux, Éréac, Erquy, Hénanbihen, Hénansal, Hénon, Jugon-les-Lacs, Lamballe-Armor, Landéhen, Lanrelas, Noyal, Penguily, Plédéliac, Plémy, Plénée-Jugon, Plestan, Plurien, Pommeret, Quessoy, Quintenic, Rouillac, Saint-Alban, Saint-Denoual, Saint-Glen, Saint-Rieul, Saint-Trimoël, Sévignac, Tramain, Trébry, Trédaniel, Trédias, Trémeur



AGENDA

Mer. 04/12 - Journée Sport pour tous

L'événement autour de l'accessibilité et le sport pour tous ! Pour cette première édition la thématique retenue est celle du sport. Au programme : table ronde, escape game, stands d'informations mais aussi mise en situation de handicap moteur et sensoriel (basket fauteuil, défis en aveugle, judo adapté et plein d'autres !)

Plus d'informations sur lamballe-terre-mer.bzh

Vend. 06/12 à 19h - Conservatoire : Musique japonaise / Concert

Les élèves du Conservatoire vous invitent à un concert autour des musiques de films d'animation et de jeux vidéo japonais.

Salle Lominé à Dolo. Entrée libre.

Mer. 11/12 à 14h - La Fresque de la Rénovation Energétique

Lamballe Terre & Mer et l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc vous convie à une fresque de la rénovation Énergétique.

Salle Dolmen, Quessoy

Inscription: 02 96 52 15 70 ou contact@alec-saint-brieuc.org

Mer. 11/12 - Structure Info Jeunes : BAFA dating

La SIJ organise un BAFA Dating à l'attention des jeunes du territoire ayant un projet dans l'animation. Un rendez-vous qui vous permettra de rencontrer les directrices et directeurs des accueils de loisirs du territoire. CV et lettre de motivation nécessaires. Atelier sur inscription auprès de la SIJ.

Ven. 13/12 de 9h à 13h - Forum de l'emploi

Un job dating dédié aux métiers de l'industrie sera notamment proposé aux demandeurs d'emploi, jeunes et salariés à la recherche d'un nouvel emploi et les scolaires/étudiants à la recherche de de stage ou d'alternance.

En partenariat avec l'UIMM

Salle des fêtes de Pommeret

Informations et inscriptions :

semaine-industrie-bretagne.fr

Mer. 18/12 à 15h30 - Structure Info Jeunes : Europ Café

Rencontre avec les volontaires européens, à la SIJ de Lamballe-Armor. Sur inscription auprès de la SIJ.

Vend. 20/12 à 20h30 - Conservatoire : Concert de Noël

Les élèves du Conservatoire vous invitent à leur traditionnel concert de Noël. Quai des Rêves à Lamballe-Armor. Entrée libre.

Vend. 03/01 à 14h - Structure Info Jeunes : Parcour'Sup : comment ça marche ?

Le fonctionnement de la plateforme, les étapes, le projet de formation motivé... Sur inscription auprès de la SIJ.

Sam. 25/01 à 20h - Conservatoire : Bal Renaissance

Danse et musique de la Renaissance avec la Guilde des Mercenaires et les élèves du Conservatoire. Salle des fêtes, Noyal. Entrée libre.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département des CÔTES D'ARMOR Canton de PLAINTEL Commune de MONCONTOUR (22510)

CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage :

Séance du Lundi 4 Novembre 2024

21 octobre 2024

Date d'affichage du compte rendu :

Nombre de conseillers :

En exercice: 15 - Présents: 10 - Votants: 10

Le quatre novembre deux mil vingt-quatre, les membres du Conseil Municipal se réunissent à la Mairie de Moncontour sous la présidence de Mme MILLORIT Anne-Gaud, Maire.

<u>Sont présents</u>: : Anne-Gaud MILLORIT, Enguerrand ROUZIC, Maële LASKAR, Michel SAUVÉ, Sophie LANGUILLE, Karel VAN DAELE, Fanny PEROT, Vassili OLLIVRO, Nicolas PINCHON, Claire BIDET

Secrétaire de séance : Nicolas PINCHON

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame la Maire ouvre la séance à 20 heures et 02 minutes et rappelle l'ordre du jour :

- 1. Intervention de M. LABBÉ, maire de La Méaugon, sur le bénévolat
- 2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 9 septembre 2024
- 3. Informations communautaires
- 4. Informations municipales
- 5. Décisions prises par la Maire par délégation du conseil municipal
- 6. RH: recrutement d'un agent technique
- 7. Finances : Décisions modificatives
- 8. Calcul du coût de fonctionnement de l'école publique
- 9. Révision de la participation 2022-2023 due par Hénon pour les frais de scolarité
- 10. Projet éducatif et pédagogique 2024-2025 de l'accueil périscolaire
- 11. Convention pour l'instauration d'une initiation au handball sur le temps méridien
- 12. Convention de pré-étude de faisabilité d'un réseau de chaleur partagé

- 13. Convention pour la location de la cuisine du CAC à un professionnel
- 14. Tarifs et conventions de la résidence des arts.
- 15. Questions diverses

Madame la Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Bénéficiaires du repas des aînés et

tarif pour les invités.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'ajout du point à l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Madame la Maire rappelle les points abordés lors du conseil municipal du 9 septembre 2024.

Le conseil municipal n'a pas de remarque et approuve le procès-verbal du conseil du 9 septembre 2024 à l'unanimité.

20h05 : Arrivée de Julie GAUDIN. Le nombre de votant est porté à 11.

INFORMATIONS COMMUNALES

Après étude du compte administratif 2023, la Préfecture signale une faute de frappe sur la délibération D2024-23 relative à l'approbation du compte administratif 2023. L'erreur matérielle a été corrigée et ne remet, en aucun cas, en cause le résultat du compte administratif.

Concernant la délibération D2024-21 relative aux dotations de fonctionnement de l'école privée, il a été relevé une erreur dans le comptage des voix : 10 pour – 3 abstentions – 1 contre. Une mention sera ajoutée sur la délibération et renvoyée à la préfecture.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Stratégie foncière
- Conférence des maires

Conseil communautaire

DECISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Urbanisme

- DP n°18 : M. CLEMENT Yvonnick au 9 rue de l'Union, pour une modification du câblage électrique sur la façade d'habitation
- DP n°19: Mme SAGORY Jacqueline, au 5 rue du Champ à l'Avoir, pour une régularisation de travaux
- DP n°20 : Mme PASCAL Joëlle, au 5 rue du Petit Tertre, pour l'isolation et la pose de bardage en ardoise sur le pignon
- DP n°21 : Mme DIEULESAINT Maryse, au 3 rue Notre Dame, changement de la devanture et déplacement des gouttières
- DP n°22 : SCI Yann LE LEVIER, au 2 et 4 rue neuve, changement des ouvertures
- CU n°12: 1270 Notaires, au 5 et 7 rue des Forges
- CU n°13 : Me Amaury HUBERDEAU, 4 place Penthièvre
- CU n°14 : Me Yann LE LEVIER, 7 place Penthièvre

Devis

- Amice chauffage : remplacement du chauffe-eau chez un locataire place de la Carrière => 582.21 €
- Amice chauffage : ramonage de la chaudière de l'école : 110 €
- Pringault motoculture : équipement de protection pour les agents des services techniques => 242.70 €
- Promotrans : formation nacelle 840 €
- Pièces pour la réparation d'un véhicule technique : 463.22 €
- Remplacement des ampoules halogènes par des Led au CAC : 393 €

D2024-57 : RECRUTEMENT D'UN AGENT TECHNIQUE

Après plusieurs essais sur la période hivernale à deux agents, il s'avère que le service technique se retrouve vite en difficulté par manque de moyen humain. L'agent saisonnier est employé depuis deux ans sur la commune et a été prolongé chaque

hiver du fait d'arrêt de travail. Il est très polyvalent et nous donne entière satisfaction dans son travail, c'est pourquoi nous proposons de le recruter à temps plein. Le recrutement d'un agent supplémentaire représenterait un coût annuel pour la commune d'environ 30 000,00 € mais resterait en-deçà du modèle de 2023 avec une économie estimée à 21 000.00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 6 voix pour ; 2 contre et 3 abstentions de :

- recruter un agent polyvalent supplémentaire sur la base d'une DHS annualisée de 35h/semaine en contrat déterminé d'un an à compter de décembre 2024.
- -créer un poste d'adjoint technique de catégorie C au tableau des effectifs de la commune.

20h27 : Arrivée de Mickaël TARDIVEL. Le nombre de voix est porté à 12.

D2024-58 : DECISIONS MODIFICATIVES

M. DADOUN du centre des finances publiques de Lamballe nous signale dans un mail daté du 3 octobre 2024 que la commission de surendettement a annulé 3 créances de 2022 pour un montant total de 160.80 €. Il convient donc de prendre une décision modificative pour alimenter le compte 6542 *créances éteintes* comme suit :

- c/6542 créances éteintes : + 200.00 €
- c/6227 Frais d'acte et de contentieux : 200.00 €

Il a été constaté un dépassement de crédit au chapitre *014 Atténuation de produits* et au chapitre *66 charges financières*. Pour le compte 66111, il s'agit d'intérêts bancaires qui ont été revu à la hausse lors de la revalorisation du livret A en février et en août 2024. Il convient de prendre une décision modificative comme suit :

- c/66111 intérêts bancaires : +1000.00 €
- c/7391112 dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants :
 +400.00 €
- c/6227 Frais d'acte et de contentieux : -1400.00 €

M. GUILBERT du centre des finances publiques de Lamballe nous demande de passer des écritures d'ordre. Pour cela, il convient de prendre une décision modificative pour ouvrir des crédits en recette et en dépense au chapitre 041 comme suit :

• chap 041 c/2031 : +20 000 € (recette)

• chap 041 c/21351 :+20 000 € (dépense)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (12 voix pour) de prendre les décisions modificatives telles que présentées.

INTERVENTION DE M. LABBÉ SUR LE BÉNÉVOLAT

La Méaugon, commune de 1332 habitants, travaille avec près de 60 bénévoles sur 3 thématiques :

- le fleurissement et corvée de désherbage à raison de 1 mercredi par mois
- la bibliothèque (permanence + animation)
- l'entretien du petit patrimoine (lavoirs et fontaines)

Il s'agit d'une politique à part entière de la municipalité avec :

- 3 adjoints en charge chacun d'une thématique,
- un budget pour le petit matériel et la convivialité (apéritifs et repas des bénévoles)
- et une communication régulière dans la presse, les réseaux sociaux, la télévision... Cette politique existe depuis les années 80 et a été relancé depuis 2008.

<u>D2024-60</u>: REVISION DE LA PARTICIPATION DUE PAR HENON POUR LES FRAIS DE SCOLARITE 2022-2023

Dans la délibération D2024-02 du 15 janvier 2024, la commune de Moncontour avait demandé à Hénon la somme de 7980 € correspondant à la participation aux frais de scolarité de 9 élèves hénonais (3 maternelles et 6 primaires) scolarisés à l'école La fleur des Prés sur la base du coût moyen départemental par élève fourni par la Préfecture, détaillé comme suit :

- 1 600€ par élève de classe maternelle (de plus de 3 ans)
- 530€ par élève de classe élémentaire

Or Hénon a voté la somme de 5972.76 € pour Moncontour en se basant sur le coût par élèves de Saint-Brieuc agglomération :

- 966.98 € pour un élève de maternelle
- 511.97 € pour un élève de primaire

Madame le maire rappelle que le montant Saint Brieuc agglomération a effectivement toujours été utilisé entre nos communes, mais qu'après renseignement pris auprès de la préfecture, nous devons prendre soit le calcul du coût de fonctionnement réel de la commune, soit la moyenne départementale.

Madame le maire propose d'accepter le montant calculé par Hénon pour 2023/2024 mais de rencontrer les élus de Hénon pour modifier le tarif de base en 2024/2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 11 voix pour et 1 abstention :

- d'acter le montant calculé par Hénon
- d'annuler la différence auprès de la Trésorerie
- et de négocier avec les élus d'Hénon pour l'année 2024-2025.

D2024-61: VALIDATION DU PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE 2024-2025

Maële LASKAR présente le projet éducatif et pédagogique 2024-2025 pour l'accueil périscolaire de l'école publique.

Ce projet s'articule autour de 4 axes, et les activités proposées par l'équipe périscolaire découleront de ces 4 axes :

- Valorisation des produits bio, locaux et de saison dans la restauration collective
- Eco-responsabilisation et réduction des déchets
- Défis écologiques et développement durable.
- Intégration d'élèves en situation de handicap.

La présentation du projet éducatif et pédagogique 2025-2026 devra être présenté au printemps prochain avec un bilan des actions réalisées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 9 voix pour et 3 abstentions de valider le projet éducatif et pédagogique.

CONVENTION POUR L'INSTAURATION D'UNE INITIATION AU HANDBALL SUR LE TEMPS MERIDIEN

En l'absence d'éléments fournis par l'école, ce point est reporté au prochain conseil.

<u>D2024-62</u>: <u>CONVENTION SUR LA PRE-ETUDE DE FAISABILITE DU RESEAU DE</u> CHALEUR PARTAGE

Madame la Maire présente une convention de pré-étude de faisabilité d'un réseau de chaleur partagé entre le collège, la piscine, Hôpital Saint Thomas de Villeneuve et l'école de Moncontour.

La convention est annexée à la présente délibération.

Cette pré-étude de faisabilité est gratuite.

Après lecture de la convention, le conseil municipal décide à l'unanimité (12 voix pour) de :

- Valider la convention de pré-étude d'un réseau de chaleur partagé
- Autoriser Madame la Maire ou ses adjoints à signer la convention
- Charger Madame la Maire de l'exécution de la présente délibération

D2024-63: CONVENTION D'UTILISATION DE LA CUISINE DU CAC

L'entreprise locale « La légu », demande l'utilisation de la cuisine du CAC lorsque celle-ci n'est pas utilisée. Madame la Maire présente une convention d'utilisation et les modalités de paiement, c'est-à-dire :

- un loyer mensuel de 250 €
- une tarification au réel de l'électricité, déduction faite de l'utilisation du CAC par d'autres usagers
- le gaz à hauteur de 80% du coût global de la citerne

La convention est annexée à la présente délibération.

Après lecture de la convention, le conseil municipal décide à l'unanimité (12 voix pour) de :

- Valider la convention d'utilisation de la cuisine du CAC
- Autoriser la maire ou les adjoints à signer la convention
- Charger la maire ou les adjoints de l'exécution de la présente délibération

D2024-64: TARIFS ET CONVENTIONS DE LA RESIDENCE DES ARTS

Maële LASKAR propose une convention pour l'utilisation de la résidence des arts. La convention est annexée à la présente délibération.

Après lecture de la convention, le conseil municipal décide à 10 voix pour ; 1 contre et 1 abstention de :

- valider la convention d'utilisation de la résidence des arts.
- valider les tarifs et modalités d'occupation
- autoriser le maire ou les adjoints à signer tout document relatif à ce dossier.

D2024-65: BAIL D'OCCUPATION DU STUDIO

Maële LASKAR propose un bail pour le studio 3 de la résidence des arts. Le bail est annexé à la présente délibération.

Après lecture du bail, le conseil municipal décide à 11 voix pour et 1 abstention de :

- valider le bail d'occupation du studio
- valider les tarifs et modalités d'occupation
- autoriser le maire ou les adjoints à signer tout document relatif à ce dossier.

D2024-66: BENEFICIAIRES REPAS DES AINES ET TARIFS POUR LES INVITES

Il est proposé que les personnes concernées par le « Repas des Ainés 2024 » reçoivent une invitation distribuée par les conseillers municipaux. La liste électorale servira de base pour l'invitation mais toutes les personnes ayant plus de 70 ans et souhaitant bénéficier de ce repas pourront se faire connaître auprès de la mairie.

Le repas aura lieu le mercredi 11 décembre 2024 à la cantine de l'école. Le repas sera préparé par les agents de la restauration scolaire et servi par les élus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité (12 voix) :

- DECIDE que la liste des participants sera élargie à tous les habitants de Moncontour ayant plus de 70 ans

- DIT que les personnes n'ayant pas reçues leur invitation pourront se faire connaitre auprès de la mairie,
- DIT que les personnes invitées par les bénéficiaires s'acquitteront de la somme de 18 € / repas
- CHARGE le maire ou les adjoints de l'exécution de la présente délibération

QUESTIONS DIVERSES

• Journée de bilan de mi-mandat : Mme la Maire propose à son équipe une journée de bilan sur les actions menées depuis le début du mandat et les perspectives pour les prochains mois, le samedi 23 novembre.

Fin du conseil municipal à : 22h56

le restaurant scolaire de Moncontour vous propose :



<u>jènes</u>: 1:Poisson/2:Deufs/3:Lait /4:Arachides/5:Fruits à coques/6:Mollusques/7:gluten/8:Moutarde/9:Crustacés/10:Céleri/11:Lupin /12:Soja/13:Sésame/14:Sq



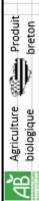
Nos viandes sont 100% française























WONCONTOUR

Assemblée générale exceptionnelle de la Médiévale



VENDREDI 13 DÉCEMBRE À 20H30 À LA MAIRIE

A la recherche de membres & bénévoles. Pour plus d'informations : medievalemoncontour@gmail.com

